

# Un conseil municipal confronté aux évolutions du monde rural : Sainte Eulalie de Cernon (1900-1950)

Michel Vernières

► **To cite this version:**

Michel Vernières. Un conseil municipal confronté aux évolutions du monde rural : Sainte Eulalie de Cernon (1900-1950). Société des lettres, des sciences et des arts de l'Aveyron. Etudes aveyronnaises, Société des lettres, des sciences et des arts de l'Aveyron, pp.10, 2010. halshs-00639364

**HAL Id: halshs-00639364**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00639364>**

Submitted on 8 Nov 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Un conseil municipal confronté aux évolutions du monde rural : Sainte Eulalie de Cernon (1900-1950)**

Le Rouergue, comme l'ensemble du monde rural français, a connu de profonds bouleversements tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle. De remarquables travaux ont largement retracé ces évolutions, qu'il s'agisse de la France<sup>1</sup> ou du Rouergue<sup>2</sup>. Pour sa part, l'objet de cet article se limite à l'examen d'une source administrative municipale. A partir du dépouillement systématique, de 1900 à 1950, des délibérations du Conseil municipal d'un village du Sud Aveyron, Sainte Eulalie de Cernon<sup>3</sup>, il s'agit de tenter d'identifier les préoccupations principales des responsables de la gestion municipale. A travers leurs décisions de gestion courante de la vie villageoise, et au delà des spécificités de ce village, apparaissent les traits principaux de l'évolution d'ensemble du monde rural aveyronnais et français au cours de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle : exode rural, rôle dominant de l'agriculture, importance des transports, développement des services publics, modalités de prise en charge de l'aide sociale. De plus, certaines délibérations se font l'écho des grands événements nationaux, montrant ainsi la sensibilité à ceux-ci des élus locaux.

### **Des délibérations en écho de grands événements nationaux**

#### **La question scolaire un enjeu social et politique avant 1914**

Grâce aux efforts réalisés en matière scolaire au XIX<sup>ème</sup> siècle, la France du début du XX<sup>ème</sup> est presque totalement alphabétisée. En 1914, il y a moins de 2% des conscrits qui soient analphabètes. Mais la grande affaire de ce début de siècle est la laïcisation de l'Etat et de l'école. Amorcée en 1881, elle prend toute son ampleur avec la loi de 1906 de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette question est au coeur des débats politiques nationaux. Mais elle est aussi très présente dans les villages aveyronnais, où l'influence de l'Eglise est forte<sup>4</sup>. Les congrégations religieuses y sont très présentes dans l'enseignement.

Ainsi, à Sainte Eulalie, depuis 1845, les Sœurs de Saint Joseph tenaient une école de filles. Pour le Conseil municipal, les sœurs donnaient « entière satisfaction » (délibération de 1902 décidant de leur maintien) et il n'avait pas jugé bon de créer une école laïque de filles. Aussi, une délibération du 11 mai 1903, indique qu'il a reçu une mise en demeure de la préfecture de se procurer des locaux pour y installer une telle école. L'intitulé

---

<sup>1</sup> Cf., en particulier, Duby G. et Wallon A. (dir), **Histoire de la France rurale**, Seuil 1976 et Braudel F., Labrousse E. (dir) **Histoire économique et sociale de la France**, PUF, 1979.

<sup>2</sup> Cf., tout particulièrement, Enjalbert H. et Cholvy G. (ed), (1987) **Histoire du Rouergue**, Privat, Toulouse et Béteille R. (dir), **L'Aveyron au XX<sup>e</sup> siècle**, Editions du Rouergue, 1999

<sup>3</sup> Situé au fond d'une reculée au cœur du Larzac, Sainte Eulalie de Cernon, ancienne commanderie templière et hospitalière, a conservé une église du 12<sup>ème</sup>, le château des commandeurs (12<sup>ème</sup>-17<sup>ème</sup>) et ses remparts du XV<sup>ème</sup>. Sa vie municipale se caractérise par une remarquable stabilité, cinq maires seulement se sont succédés en plus d'un siècle.

<sup>4</sup> Les auteurs de l'Histoire de la France rurale ont, pour l'Aveyron, utilisé l'expression de « démocratie cléricale ».

même de la délibération prise ce jour est très significative de l'opinion du Conseil. En effet, celui-ci écrit «se soumettre, avec regret, à la loi quelque impopulaire et inopportune qu'elle soit ». On ne peut pas être plus explicite !

Mais cette réalisation semble traîner en longueur. En 1906, une délibération envisage de passer un bail pour cette école. En Septembre 1907, à la suite d'une nouvelle lettre du sous préfet relative à l'installation du local de cette école, est proposée la location d'un immeuble, en mauvais état, appartenant à Melle Nathalie Cambon. En mai 1908, le conseil municipal, après un changement de majorité, élit un nouveau maire, Marin Vernières. Une des premières décisions de ce nouveau conseil municipal est de prendre à bail, pour y installer cette école de filles et le logement de l'institutrice, un immeuble appartenant à François Cambon. Dès la rentrée de 1909, cette école accueille 36 élèves.

A Sainte Eulalie, cette question des relations entre l'Eglise et l'Etat a laissé, un siècle après, des traces visibles. En effet, le 1<sup>er</sup> mai 1901, le conseil municipal avait décidé de consacrer officiellement Sainte Eulalie au Sacré Cœur de Jésus et, en corollaire, de faire graver l'image du Sacré Cœur de Jésus sur les monuments publics. C'est pour cette raison que cette image est toujours actuellement présente sur le mur de la mairie école du village. Cette consécration avait été concrétisée par une cérémonie religieuse au cours de laquelle le Maire était intervenu. Cette orientation favorable à l'Eglise de la municipalité du tout début du siècle apparaît également dans la décision, prise en novembre 1901, de faire célébrer, « aux frais de la commune, un service religieux, auquel le conseil municipal assistera en corps », de reconnaissance envers Hector Arnal, qui fut conseiller municipal, pour un legs au bureau de bienfaisance de la Commune.

### **Echos de la guerre de 1914-1918**

La guerre a bouleversé la vie quotidienne du village comme celle de tous les villages de France. Mais, ce bouleversement n'apparaît que peu dans les délibérations du Conseil qui continue, essentiellement, à régler les problèmes du quotidien de la vie municipale. Mais quelques faits ou délibérations rappellent l'état de guerre.

Du fait de la mobilisation, le conseil n'a jamais délibéré au complet, ne dépassant pas sept ou huit présents sur douze membres à chaque réunion. En particulier, à partir de la séance du 21 février 1915, le maire et le premier adjoint, mobilisés, seront absents jusqu'à la première séance de 1919.

Parmi les délibérations, le 6 décembre 1914, des exonérations de prestation sont décidées pour sept mobilisés. Le 27 février 1915 une délibération porte sur le paiement de frais de réquisitions militaires. Il s'agit des frais de transport de ces réquisitions à St Affrique. Par deux fois, en 1915 et 1917, le Conseil, sollicité par la préfecture pour accueillir des réfugiés, indique qu'il ne peut le faire « faute de logements disponibles ». Mais il vote un crédit de 100 francs destinés aux organismes qui en ont la charge.

Enfin, après la signature de l'armistice le 11 novembre 1918, le Conseil vote successivement deux délibérations en hommage aux combattants et à leurs chefs.

Le 17 Novembre 1918, le Conseil « vu les évènements actuels et pour rendre hommage à nos glorieux morts, à nos héroïques soldats, à nos vaillants alliés et aux deux grands citoyens Clémenceau et Foch, décide, dans l'intérêt du pays et pour l'honneur de la France de voter une somme de 354 francs produisant 20 francs de rente pour être versée à l'emprunt national ».

Le 19 Décembre 1918 le Conseil « adresse au nom de la population de la Commune l'hommage de sa reconnaissance et son tribut d'admiration à nos glorieux morts, à nos héroïques soldats, à nos vaillants alliés, aux deux grands artisans de la victoire, le citoyen

Clemenceau, Ministre de la Guerre, Président du Conseil, et le général Foch, Généralissime, qui ont bien mérité de la Patrie ».

### **Les années 1939-1945, une activité ralentie**

De Mars 1939 à Octobre 1941, il n'y a pas de comptes-rendus de délibération du Conseil dans le registre de ces dernières. Par la suite, les réunions du conseil sont moins nombreuses qu'avant-guerre. Il ne fait que gérer les affaires courantes. Les délibérations sont essentiellement d'ordre financier. Les événements douloureux de l'époque n'y sont guère présents.

Tout au plus peut on noter que, en février 1942, le Conseil accorde une réduction de 150 F (sur un total de 346 F), pour la location de baux communaux à madame Pons, son mari étant prisonnier. En janvier 1943, un crédit est voté en faveur du Fonds de compensation des Allocations familiales. Les difficultés économiques nationales de la période apparaissent seulement dans deux délibérations : la participation au bureau cantonal de textiles (janvier 1943) et, en mai 1944, la contribution au financement des battages de soudure considérés comme « essentiels pour le ravitaillement en pain ». Après la libération, en Mai 1945, un Conseil élu est installé.

### **Sa reconnaissance d'un fait majeur : la baisse de la population**

Au recensement de 1901, Sainte Eulalie comptait 790 habitants. Dix ans plus tard, il en avait perdu 131 et ne comptait plus que 669 habitants (recensement de 1911). L'évolution de la population se caractérise donc par un fort exode rural qui se retrouve pour toutes les communes du Larzac<sup>5</sup> et, plus largement, dans l'ensemble du Rouergue<sup>6</sup> et des campagnes françaises. Ainsi, pour la France entière, la population rurale, qui représentait 65 % de la population française totale en 1881, n'en représentait plus que 56 % en 1911<sup>7</sup>.

A Sainte Eulalie, comme en France, ce phénomène ne date pas du début du siècle. Il s'est simplement accéléré. En effet, au cours des vingt dernières années du XIX<sup>ème</sup> siècle, la population de Sainte Eulalie avait diminué de 146 habitants, ceux-ci étaient 936 au recensement de 1881. Mais l'on constate une accélération du phénomène à partir de 1900, alors que le taux naturel de croissance de la population rurale demeurait positif grâce à l'excédent des naissances sur les décès.

La municipalité de Sainte Eulalie est bien consciente de ce phénomène comme le montre une délibération du Conseil de novembre 1908. En réponse à une lettre du sous-préfet, lui indiquant qu'une diminution du rôle des prestations traduisait une sous imposition de la part de la commune, le conseil répondait que ce constat de diminution des rôles provenait de « l'émigration toujours croissante de la partie valide de la population ». Sainte Eulalie suit ainsi ce mouvement général de départ des zones rurales des hommes jeunes ne disposant pas de terres à cultiver, soit que leur famille n'en possède pas, soit parce qu'il s'agit de cadets et qu'il ne saurait être question de réduire la taille des exploitations qui, au contraire, a globalement tendance à croître.

---

<sup>5</sup> INSEE (1962)), Evolution de la population légale des communes du Département de l'Aveyron de 1881 à 1962, Direction de Toulouse.

<sup>6</sup> Cf. Béteille R. **Rouergue, Terre d'exode**, Hachette 1978.

<sup>7</sup> Cf. Histoire de la France rurale, op.cit.

Les terribles pertes de la guerre de 1914-1918 vont accentuer cette tendance à la chute de la population. A Sainte Eulalie et dans tous les villages du Rouergue et de France, tout particulièrement ceux du Massif central et de Bretagne, les pertes en jeunes hommes, mobilisés pour la plupart dans les régiments d'infanterie, ont été considérables. Il suffit pour le constater de lire les noms des quarante morts inscrits sur le monument qui, comme dans toute la France, leur rend hommage. Ces pertes d'hommes jeunes en âge de procréer et la poursuite de l'exode rural conduisent à enregistrer, au recensement de 1921, une population de 471 habitants.

Le conseil municipal a bien conscience du caractère irréversible de cette chute lorsque, en 1920, il abandonne le projet de construction d'une école au Mas Trinquier, un hameau éloigné du bourg principal qui, avant guerre, disposait d'une école dans un bâtiment en location. Or cette construction d'une école devenue inutile est abandonnée bien qu'un projet ait été établi par un architecte et que le Conseil doive en régler les honoraires (285,53 F.). En 1927, le conseil décide de participer financièrement à un fonds d'encouragement à la natalité.

D'un recensement à l'autre, cette baisse se poursuit tout au long du demi-siècle. Certes, la crise économique des années trente marque un palier (382 habitants en 1931, 380 en 1936). Mais la deuxième guerre mondiale, au contraire de la première, du point de vue démographique comme dans bien d'autres domaines, n'a pas représenté une rupture majeure. Au recensement de 1946, la population était de 345 habitants ce qui traduisait simplement la poursuite de la tendance à la baisse antérieure.

## **Sa contribution à une agriculture dominante**

A Sainte Eulalie, comme dans le reste du Rouergue et de la France rurale, les actifs ruraux ne sont pas exclusivement des agriculteurs. Mais ceux-ci y sont de très loin les plus nombreux, d'autant plus que bon nombre d'artisans ou de commerçants exploitent également des terres. En fait, dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup>, la part des actifs agricoles avait relativement augmenté dans les campagnes du fait de la diminution des autres activités de production concurrencées par le développement des productions industrielles. Certes, le monde agricole avait évolué. Mais de nombreux traits traditionnels demeurent. Ainsi, pour la France dans son ensemble, la propriété est morcelée, 75 % des exploitations ayant moins de 2 hectares. Le faire valoir direct est le mode de production dominant<sup>8</sup>

Sainte Eulalie est également caractérisé par cette prééminence des petites exploitations, aux parcelles dispersées et en faire valoir direct. Aussi **les biens communaux** y ont-ils une grande importance car, pour les petits propriétaires c'est un appoint essentiel. Il n'est donc pas surprenant de constater que ces questions soient l'objet du plus grand nombre de délibérations du Conseil municipal. Ce ne sont pas moins de 123 délibérations qui les concernent de 1900 à 1914. Pendant et après la guerre, elles demeurent les plus nombreuses. Il s'agit, en effet, d'organiser et de réaliser la répartition des lots communaux, des coupes fourragères et de bois dans la forêt communale, de désigner des gardes coupes, d'établir des cahiers des charges, de procéder à des adjudications...

Toutes les études qui lui ont été consacrées rappellent que l'impact de Roquefort sur la Causse du Larzac a été décisif pour l'évolution de son agriculture et, ce faisant, de son évolution humaine, économique et paysagère, du fait du caractère dominant de l'élevage ovin laitier<sup>9</sup>. Dès le dernier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'affinage du fromage tend à se concentrer. En

---

<sup>8</sup> Cf. Histoire économique et sociale de la France, op. cité.

<sup>9</sup> Cf. Bonniol J.L, A. Saussol (1995) (dir..) **Grands Causses, nouveaux enjeux, nouveaux**

1888, la Société des caves assure les deux tiers de la production. Les caves bâtardes sont progressivement neutralisées<sup>10</sup>. Ce fut le cas des caves de Sainte Eulalie, point de départ de l'activité fromagère de Maria Grimal<sup>11</sup> avant qu'elle ne s'installe à Roquefort.

Cette place ancienne de l'élevage ovin et les caractéristiques géographiques du causse confèrent une réelle importance **aux lavognes** permettant d'abreuver les troupeaux. Ainsi plusieurs délibérations concernent les mares de Caubel (1903 et 1907), de San Miquiol et du Mas Trinquier (1910), qu'il s'agisse de les créer ou de les réparer. En 1931, la décision est prise de reconstruire la mare de Caubel et, en octobre 1933, le Conseil donne son accord pour prendre en charge une fraction du coût et de l'entretien. Pour réaliser ce projet de 55 000 F, un emprunt de 22000 F sur 30 ans à 6% est contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Même si l'on constate, dès le début du siècle et pour la France entière, une tendance au déclin du **rôle des foires** confrontées à l'activité d'autres types d'intermédiaires et à l'élargissement des marchés, celles-ci n'en conservent pas moins l'attention des élus locaux. Ainsi, le Conseil de Sainte Eulalie délibère à trois reprises à propos des foires. En 1907, consulté sur l'opportunité de la création de deux nouvelles foires à St Rome de Cernon, il donne un avis favorable car « elles ne sont pas trop nombreuses dans la région ». Il en est de même, en 1909, pour la création de deux foires à Millau. En 1911, le Conseil constate « l'échec » des foires de Sainte Eulalie. Il décide donc, pour tenter d'y remédier, de les déplacer et les fixe désormais au 2 septembre et 22 novembre.

Parmi les investissements à finalité économique utiles à l'agriculture peut également être relevée (délibération de Juin 1912), la décision de construction d'une bascule. Dans le même esprit, en mai 1928 il décide de verser une subvention de 50 F. pour la création de bourses d'apprentissage des métiers ruraux.

Vers le milieu de la période, une préoccupation nouvelle apparaît, celle du reboisement et de son importance pour le climat. En effet, en août 1929, le Conseil fait une demande de subvention pour reboisement. Cette demande est renouvelée en octobre 1930 et la délibération votée insiste sur l'importance de ce reboisement pour le climat. Cette argumentation traduit une anticipation remarquable des préoccupations de ce début de XXIème siècle !

## **Son comportement vis à vis des transports**

Le célèbre plan Freycinet de 1879, favorisant la construction de nouvelles lignes de **chemin de fer** avait pour objectif de parachever le désenclavement des campagnes qui avait débuté par la construction de routes dès le début du XIXème siècle.

L'inauguration de la ligne Tournemire-Le Vigan a eu lieu en 1896. C'est dire si sa présence était récente dans les premières années de ce XXème siècle. Pour Sainte Eulalie, avec quatre aller-retour par jour, c'était une amélioration considérable des facilités de communication et une possibilité d'ouverture sur l'extérieur accrue. Certes, depuis 1874, le

---

**regards. Hommage à Paul Marres, Millau, Fédération pour la vie et la sauvegarde du Pays des Grands Causses.**

<sup>10</sup> Les caves bâtardes sont les caves d'affinage situées en dehors du périmètre délimité à l'intérieur du Rocher du Combalou sur la commune de Roquefort.

<sup>11</sup> née et enterrée à Sainte Eulalie

rail reliait Millau à Béziers et en 1889 à Neussargues. Mais les gares les plus proches, Tournemire et St Rome de Cernon, étaient situées à quelques 17 km.

De plus, la construction de cette ligne Tournemire-Le Vigan a représenté un formidable travail. Elle comprend, en effet, 16 viaducs (1483 m au total), 32 tunnels ont été percés (11528 m), 12 gares construites dont celle de Sainte Eulalie. Les travaux débutent en 1885, ils se sont donc étalés sur une dizaine d'années. Cet investissement considérable a exigé une main-d'œuvre importante du fait d'une mécanisation limitée. Dès lors, de façon temporaire certes, Sainte Eulalie voit sa population croître fortement, de 30 % entre 1881 et 1991 (de 936 à 1215 pour redescendre à 790 en 1901). Cet afflux provisoire de travailleurs extérieurs au village n'a pu qu'en bouleverser la vie quotidienne et le marquer en renforçant son ouverture sur l'extérieur.

Cette place du chemin de fer dans la vie du village apparaît nettement dans plusieurs délibérations du Conseil. A diverses reprises, en 1902, 1907, 1908, 1909 et 1914, des vœux sont formulés concernant la desserte ferroviaire de Sainte Eulalie. Ainsi, en mars 1914, un vœu est adopté relatif au maintien du train N° 859 vers Tournemire et Millau qui « permet de gagner Rodez à une heure acceptable ». La délibération de Mai 1909, elle, souhaite voir modifier un horaire pour faciliter les correspondances avec Marseille et Lyon. De ce fait, une attention toute particulière est accordée au chemin de la gare qui est pris en charge par la commune. Ainsi, il fait l'objet de réparations financées par elle en 1910. Par une délibération du 3 mai 1914, le Conseil accepte la somme proposée par les Chemins de fer du midi « en contrepartie de la prise en charge du chemin d'accès à la station ».

Dans l'après guerre, n'apparaissent plus de délibérations relatives au chemin de fer<sup>12</sup>. L'attention du Conseil se concentre alors davantage sur les **routes et le transport automobile**.

Déjà, de 1900 à 1914, les chemins avaient fait l'objet de fréquentes délibérations. L'intérêt porté aux chemins de fer n'avait pas interdit, aux élus de Sainte Eulalie, d'être conscients des évolutions à venir et du rôle croissant de l'automobile. Ainsi, le 21 Juillet 1907, consulté sur l'opportunité de construire, dans l'Aveyron, des chemins de fer départementaux, le Conseil donne un avis négatif à cette éventuelle construction en évoquant de nombreux arguments contre une telle décision. Il est vrai que Ste Eulalie dispose d'une desserte ferroviaire grâce à la compagnie du Midi et ne serait donc pas directement bénéficiaire d'une telle création ! Mais les arguments employés pour justifier cette réponse négative sont particulièrement intéressants.

En effet, le Conseil considère que le privé pourrait se charger de ces réalisations ferroviaires. Pour lui, les capitaux publics éventuellement employés à de tels travaux seraient plus utilement utilisés à créer et à entretenir des chemins vicinaux. Car, à ses yeux, le système des autobus est appelé à se développer considérablement. Dans ce contexte à venir, investir dans des chemins de fer départementaux « ruinerait les finances départementales, empêchant pour longtemps de pouvoir bénéficier des surprises et des avantages que nous réserve l'automobilisme d'ici peu d'années ».

Cette attention au développement automobile est à rapprocher du constat, fait pour l'ensemble de la France<sup>13</sup>, selon lequel l'automobile tend à devenir un instrument nécessaire en zone rurale et pas seulement un passe-temps pour personnes fortunées des villes. De 3000 en 1895, les immatriculations sont passées à 107 000 en 1914 et, depuis 1903, les immatriculations dans les villes de plus de 40 000 habitants sont moins nombreuses que celles enregistrées dans les zones rurales.

---

<sup>12</sup> la desserte de la ligne sera complètement abandonnée après la deuxième guerre mondiale.

<sup>13</sup> Cf. Histoire économique et sociale de la France , op.cit.

Dans la période de l'entre deux guerres, les chemins et les transports retiennent assez fréquemment l'attention de la municipalité. Ainsi, en septembre 1934, une autorisation de service de transport de voyageurs est donnée à Henri Vinas pour desservir les foires et marché de Millau et Saint Affrique, service assuré depuis quelques années par Benoit Leon et Bonned Raymond. A plusieurs reprises, des délibérations sont prises concernant des modifications dans le statut des chemins. En mai 1930, il est demandé de classer le chemin de la gare (chemin vicinal N°1) en chemin d'intérêt commun et des travaux d'entretien le concernant sont votés. Ce classement sera finalement obtenu en 1937 comme l'atteste une délibération l'approuvant. Dans le même esprit, il est proposé de classer le chemin de Saint Pierre au Freyssinet. En 1939, c'est le cas de celui reliant la route de L'Hospitalet à Tournemire aux hameaux du Rouquet et du Mas Trinquier. En Juillet 1936, les chemins ruraux sont confiés au service vicinal de gestion.

## **Son attention croissante aux services publics**

A Sainte Eulalie, de nombreuses délibérations concernent **les questions de gestion scolaires**, qu'il s'agisse des bâtiments, en particulier de l'école installée au Mas Trinquier qui avec le Rouquet regroupe, avant 1914, quelques 70 habitants, ou de demandes de concession de matériel scolaire (1908), de l'achat d'un poêle(1902), de la création d'une école enfantine (novembre 1909) ou encore de la mise à disposition de l'instituteur d'un jardin en 1900. Cette dernière décision permet de souligner que les revenus des instituteurs étaient modestes et qu'une telle attribution était un appoint de revenu non négligeable pour eux<sup>14</sup>. Après la guerre de 1914-18, les questions scolaires ne sont plus abordées que sous ce seul angle matériel et technique. Comme cela a été signalé plus haut, du fait de la chute démographique, le projet de construction d'une école au hameau du Mas Trinquier est abandonné en 1920. En 1927, le conseil donne son accord pour prolonger le bail de l'école de filles, signé avec Maria Grimal pour le local du château. En février 1930 est créé un comité de gestion d'une caisse des écoles et, en 1931, la réfection du toit de l'école publique de garçons est décidée (délibérations de mai et novembre).

Mais, avant 1914, à part l'école et les services liés aux transports très présents dans les préoccupations du Conseil, les délibérations relatives aux **investissements de service public** apparaissent peu nombreuses. Outre la décision d'installation d'une bascule en 1912 et les travaux réalisés pour les mares de Caubel, du Mas Trinquier et de San Miquiol déjà évoqués, on ne peut relever que la création d'une échelle à poissons sur la rivière du Cernon (1900) ou, plus important, la réalisation de la fontaine du Touat de Marie (1908). La municipalité assure également le fonctionnement d'un certain nombre de services publics qui font l'objet de délibérations occasionnelles. Ainsi elle effectue la réparation de la canalisation d'eau, procède à l'adjudication de l'allumage des réverbères (pour trois ans), ce qui permet d'en constater l'existence et le fonctionnement quotidien. En 1910, elle est également conduite à débattre d'un litige avec la commune voisine de l'Hospitalet qui remettait en cause les modalités permettant, en fonction d'anciens droits, aux habitants du Rouquet et du Mas Trinquier d'être enterrés dans le cimetière de cette commune. Ce litige se termine l'année suivante (1911), par une contribution aux dépenses d'entretien de ce cimetière en proportion des populations concernées et cela sur présentation de mémoires en bonne et due forme.

Par contre les questions relatives aux services publics prennent une grande place dans l'entre deux guerres.

---

<sup>14</sup> Cf. Histoire générale de l'éducation et de l'enseignement en France Tome III.



Il s'agit, en premier lieu, de l'innovation fondamentale qu'est **l'électrification**. En Août 1927, la commune adhère au syndicat d'électrification de la vallée du Cernon. En janvier 1928 un contrat de distribution de l'électricité est passé avec la Société Sorgues Tarn et en Avril 1929 l'accord du Conseil est donné pour l'abatage de pins, nécessaire afin de permettre le passage de la ligne électrique. De plus, par une convention signée en Mai 1931, le Conseil approuve l'installation, sur le territoire communal, de 22 pylônes à haute tension par la Société de transport d'énergie des Cévennes. Près de quatre-vingt ans plus tard, cette ligne est toujours une source importante de revenus pour la commune ! L'arrivée de l'électricité est, bien sûr, une nouveauté et un progrès extraordinaire qui changera progressivement les rythmes de vie. Même si, en un premier temps, elle a surtout été utilisée pour l'éclairage. En 1947, de nouveaux travaux d'électrification sont financés par emprunt et une durée illimitée est acceptée pour le syndicat d'électrification de la vallée du Cernon (créé en 1927 pour 40 ans).

Outre le grand chantier de l'électricité, d'autres travaux publics ont été réalisés. En 1924 est projetée la réfection des conduites d'**eau**. Dans ce cadre, une analyse bactériologique et chimique est demandée à un professeur de Clermont-Ferrand, et un rapport géologique est remis en 1925. En Août 1926, une délibération prévoit le règlement de ces travaux sur la conduite d'eau. Mais ce n'est qu'en 1947, après l'élection d'un nouveau maire, Georges Bolton, qu'est prise une première délibération concernant un projet d'adduction d'eau à élaborer avec le génie rural. Un an plus tard (novembre 1948) est décidé le financement de son étude. Cette même année 1948 (février) l'accord du conseil est donné pour la construction d'un lavoir communal sur un terrain de Société des caves de Roquefort derrière la fontaine de la Vierge. Est également prise (avril), pour cause de « salubrité publique », la décision de goudronnage de la traverse du village .

L'évolution des services publics et le **maintien de leur qualité en zone rurale** apparaît déjà comme un souci important du Conseil. Ainsi, en 1925, le conseil déplore que le **percepteur** effectue désormais une tournée de recouvrement de moins que par le passé. Plus encore, en novembre 1934, la municipalité manifeste son inquiétude à la suite du passage de la **Poste** de Sainte Eulalie de recette postale de 6ème classe à facteur receveur ce qui se traduit par une réduction des heures d'ouverture et met une partie du loyer à la charge de la commune. Lors d'une séance ultérieure (Février 1935), le Conseil constate que cette transformation (de la Poste), non avantageuse pour la commune du point de vue du service, ne devrait pas lui occasionner des dépenses et que « les économies réalisées par les grandes administrations de l'Etat ne devraient pas être récupérées sur le budget déjà assez maigre des petites communes ». Mais, contraint par la réglementation en vigueur, il inscrit à son budget, en Janvier 1935, une dépense de 480 F pour couvrir la partie des frais de loyer qui lui revient. De plus, dans le même temps, la suppression de trains par la Compagnie du Midi conduit à la mise en place d'un circuit postal automobile. Le conseil formule le voeu que cela soit positif pour les habitants. Quelques soixante-dix ans plus tard, un scénario de même type se répètera à Sainte Eulalie avec, la création, sous la contrainte, d'une agence postale entraînant tout à la fois un surcoût pour la commune et des services assurés en nombre plus réduits !

## **Sa prise en charge des problèmes sociaux**

En l'absence d'un système national de sécurité sociale, les Communes jouent un rôle essentiel pour la prise en charge de problèmes sociaux. Jusqu'en 1945, ces questions d'aide sociale viennent en second rang, après la gestion des communaux, pour le nombre des délibérations. Elles représentent donc une part importante des débats et activités de la

municipalité. Il s'agit de régler, pour des personnes reconnues indigentes, des frais médicaux, des honoraires de médecins et de pharmaciens, des frais de cure. Il peut également s'agir de secours financiers, d'allocations journalières ou mensuelles, attribués à des personnes âgées infirmes et sans ressources, à des familles nombreuses ou à des femmes en couche. Le Conseil intervient également pour les dispenses d'activités militaires, en faveur des soutiens de famille : exemption des 28 jours dus par les réservistes, demandes de sursis d'incorporation ou de congés à de jeunes conscrits.

Ces dépenses ne sont pas négligeables pour le budget communal. Aussi tout don privé est le bienvenu. Ainsi en 1901, comme déjà indiqué précédemment, le Conseil manifeste sa reconnaissance envers Hector Arnal, pour son legs de 2000 F au bureau de bienfaisance de la Commune. Ultérieurement ce legs sera d'ailleurs attaqué devant les tribunaux par des héritiers mécontents et la commune sera obligée d'en reverser une partie (délibération de février 1913).

Entre 1914 et 1918, la guerre a éloigné du village tous les hommes, jeunes ou moins jeunes, mobilisés. Les absences de chefs de famille entraînent des difficultés économiques pour bon nombre d'entre elles. C'est ce qu'illustre une délibération d'Août 1917 qui accorde une aide ponctuelle à deux familles du village. « Considérant que la longueur des hostilités a mis une certaine gêne dans les familles Seveille et Gayraud dont le chef de famille se trouve mobilisé, mais que cependant ces deux familles ne sont pas dans une réelle indigence. Décide de payer un quart du prix de l'opération que nécessite une infirmité de la petite Seveille Madeleine et du petit Gayraud Louis. ».

Dans l'entre-deux guerres, les délibérations relatives à l'aide sociale demeurent en deuxième position, en nombre, derrière celles relatives aux communaux, mais elles tendent à diminuer en fin de période. Après la seconde guerre mondiale, la mise en place du système national de sécurité sociale dispense la commune de cette charge. Dès lors ses interventions se limitent à sa contribution à des actions de solidarité nationale, telle que l'aide aux sinistrés de l'Est et de Brest (février 1948), ou, en septembre 1949, à un geste en faveur des victimes des incendies de l'été (89 morts).

++  
+

Bien sûr, les délibérations financières, comme au cours des périodes antérieures et suivantes, sont présentes et nombreuses tout au long du demi-siècle étudié ! Tout au long de celui-ci, les élus sont conscients des faibles ressources dont dispose une petite commune comme la leur. Au début du siècle, la séparation de l'Eglise et de l'Etat conduit à la suppression dans les budgets municipaux du budget des cultes. De ce fait, en Mai 1909, le préfet recommande d'opérer en conséquence des dégrèvements fiscaux que la municipalité refuse car elle ne pourrait pas alors « équilibrer son budget ». L'aisance financière ne semble pas, dès cette époque, être la caractéristique dominante de Sainte Eulalie ! Aussi toutes les recettes, même modestes, sont mobilisées. Ainsi, en 1931, le Conseil décide de maintenir la taxe sur les chiens. En novembre 1932, une taxe de distribution d'essence de 30 F est perçue sur la pompe à essence installée par Paul Lacombe devant son nouveau café du Touat de Marie.

Cette contrainte financière pesant sur la gestion municipale est certainement le point commun essentiel avec la période suivante qui va s'amorcer à la fin des années cinquante. En effet celle-ci diffère fortement des années antérieures du fait de la diminution de la place relative de l'agriculture, liée à sa modernisation, des changements radicaux de mode de vie dus à la généralisation progressive de la télévision comme de l'automobile individuelle, et du développement du tourisme qui devient un des moteurs du développement du village. C'est ce

que, de façon prémonitoire, comme pour la diffusion de « l'automobilisme » évoquée précédemment, le Conseil municipal avait pressenti dès novembre 1901. A cette date, une délibération exceptionnelle traduit la sensibilité du dit Conseil aux atouts touristiques de Ste Eulalie et à l'importance, pour ce faire, de son image de marque, telle que le nom du village peut la transmettre. En effet, le 9 février 1889, le Conseil municipal de Sainte Eulalie avait demandé et obtenu que le nom de Larzac soit remplacé par celui de Cernon. Aux yeux du Conseil de 1901, ce changement a été « un préjudice » surtout pour une localité qui, comme c'est le cas de Ste Eulalie, a une histoire que rappelle brièvement la délibération. Ce changement de nom « était capable de désorienter les savants et les touristes qui viennent visiter cette singulière formation géologique qu'est le plateau du Larzac... Ste Eulalie du Larzac ne devait pas être une des moindres attractions pour tout ce monde qui voyage... ». En conséquence, le Conseil demandait le rétablissement de l'ancien nom, ce qui lui fut refusé par l'administration préfectorale peu soucieuse d'encourager de fréquents changements de nom des villages.

Bien au delà de l'anecdote, cette délibération préfigure, à un siècle de distance, les conclusions des actuels experts en développement territorial qui insistent sur l'importance, pour ce dernier, du tourisme et d'une image connue et attractive.

Michel Vernières